PERISCOOP
Soirperiscoop@yahoo.fr
Mardi 17 septembre 2013 - Page 2

Les ministres français interdits de Smartphones

Lâchez vos Smartphones, a instruit le Premier ministre français aux membres de son gouvernement. Dans une note révélée par l'hebdomadaire *L'Express,* Jean-Marc Ayrault demande à tous les ministères d'abandonner Smartphones et tablettes grand public. Les communications secret-défense doivent être transmises avec des téléphones cryptés comme le Teorem de la société française Thales. Outre les communications téléphoniques, Ayrault ordonne à tous ses ministres de n'utiliser, dans les échanges de documents électroniques sur l'Intranet gouvernemental, que le système sécurisé Isis. Les SMS dans les échanges de travail sont, par ailleurs, proscrits. Toutes ces décisions sont la résultante de l'ampleur de l'espionnage électronique des Américains et des Britanniques révélé cet été.

La décision de la BEA

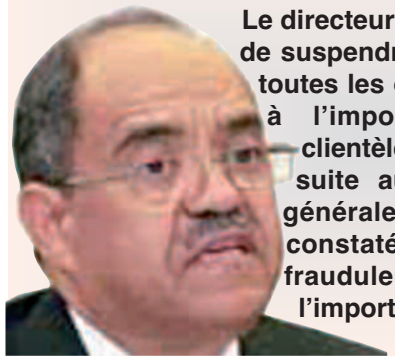

Le directeur général de la BEA a décidé de suspendre, depuis le 12 septembre, toutes les opérations de domiciliation à l'importation émanant de la clientèle privée. Cette décision fait suite au rapport de l'inspection générale de cette banque qui a constaté «des opérations frauduleuses de domiciliation à l'import et de transfert de devises».

Le secrétaire du directeur

Lors de la perquisition du domicile du secrétaire de l'ex-directeur de l'OPGI de Hussein-Dey, les enquêteurs ont mis la main sur des documents prouvant que ce dernier était propriétaire d'un bien en Espagne.

Projet de loi

Des membres de la communauté algérienne en France devaient se déplacer hier à Alger pour rencontrer les députés algériens et présenter une proposition de loi dite «loi de retour». En fait, il s'agit de convaincre les membres de l'APN de voter cette loi qui stipule la prise en charge par les autorités consulaires du rapatriement vers l'Algérie des dépouilles d'Algériens morts à l'étranger.

La délégation qui s'est déplacée à Alger compte rencontrer le président de l'APN à qui elle remettra le projet.

Elle explique dans un communiqué que bon nombre des 7 millions d'Algériens vivant à l'étranger ont du mal à assumer financièrement le retour du corps et les funérailles d'un défunt en Algérie, malgré la volonté exprimée par ce dernier d'être enterré dans son pays ou celui de ses ancêtres. Ils soulignent, par ailleurs, que le Maroc comme la Tunisie offrent déjà cette garantie à leurs ressortissants. Espérons qu'ils seront entendus, ceux qui sont censés les représenter n'ayant, jusqu'à ce jour, pas réussi ou juste pas tenté de le faire.

Un jour, un sondage

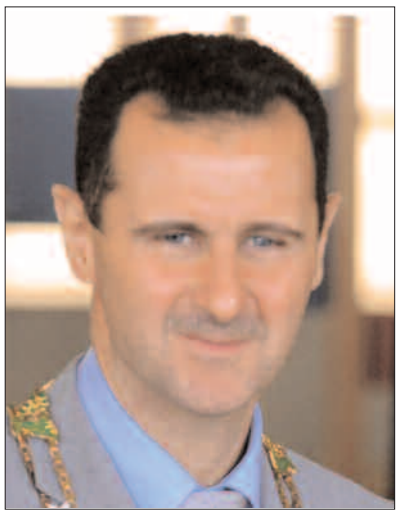

Pensez-vous que l'hypothèse de frappes contre la Syrie est définitivement écartée ?

☐ OUI ☐ NON ☐ Sans opinion

Pensez-vous qu'avec ce tirage au sort, l'Algérie ira en Coupe du monde ?

RÉSULTATS DU DERNIER SONDAGE

OUI	: 53,08%
NON	: 36,01%
Sans opinion	: 10,91%

vit'amine ! aminelabter@hotmail.com